

Les fondamentaux de la réglementation thermique - RE 2020

Maîtriser les principes de la RE 2020 dans un projet de construction

Réf. GC2



DISPONIBLE EN INTRA, EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

À DISTANCE : 18/01 ou 15/03 ou 03/05 ou 14/09 ou 07/11 ou 07/12

DURÉE : 1 jour - 7h • **DÉJEUNERS OFFERTS**

ADHÉRENT SNEFCCA : 490€ HT par pers. • **NON ADHÉRENT SNEFCCA** : 590€ HT par pers.

6 mois d'abonnement à **La Rpf** offerts • Formation éligible par votre OPCO

OBJECTIFS

- Connaître les principes de la RE 2020.
- Proposer aux clients des solutions pertinentes et efficaces pour des projets de constructions de bâtiments neufs, tertiaires et collectifs.

SONT CONCERNÉS

Dirigeant, chef de service, commercial, chargé d'affaires, architecte, assistant MOA.

PRÉREQUIS

Avoir une expérience d'au moins un an en tant qu'acteur de la conception de bâtiment et du génie thermique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Passage d'un QCM (questionnaire à choix multiple) noté, en fin de formation.

POINTS FORTS

- Un panorama complet des aspects théoriques de la réglementation et de son incidence sur les GES.
- Des dimensionnements avec des outils de calculs de déperdition et d'ACV.
- Des études de cas et des mises en situation professionnelles en lien avec le terrain.

PROGRAMME

- Echancier d'application
- Moteur de calcul de la RE 2020
- Moteur de calcul l'ACV
- Fiches FDES
- Fiches PEP
- Impact sur les générateurs
- Impact sur les matériaux
- Dossiers de déclaration en Mairie,
- Moyens de contrôle et obligations

COMPÉTENCES ACQUISES

Après cette journée de formation, le participant pourra préconiser les bonnes solutions techniques pour répondre aux critères RE2020.